

Grippe A(H1N1)

Deux nouveaux cas confirmés et 82 cas probables recensés dans le canton de Neuchâtel

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Depuis le dernier état de situation communiqué le 1^{er} septembre 2009, deux nouveaux cas ont été enregistrés et 82 sont qualifiés de probables. Le total des cas confirmés de grippe pandémique dans le canton de Neuchâtel est ainsi fixé à 53 et à 104 cas probables. A noter qu'aucune flambée de cas n'a été signalée à ce jour.

Les nouveaux cas probables - qui intègrent désormais les annonces des médecins traitants - et confirmés ont été traités à domicile et leur état de santé n'inspire aucune inquiétude.

Sont considérés comme cas probables ceux de personnes qui présentent des symptômes de la grippe et qui ont été exposées au virus, mais pour lesquelles le médecin a renoncé à opérer un test de confirmation.

A ce jour, le canton de Neuchâtel recense au total 385 consultations, donc 302 dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès et 83 en cabinet.

Sur le plan suisse, le nombre cumulatif de cas confirmés est actuellement de 1.119 et de 119 cas probables ; 26 flambées de cas ont été déclarées.

Votation fédérale du 27 septembre 2009

Dans le cadre de la votation fédérale du 27 septembre, l'état-major de conduite de crise A(H1N1) invite les électrices et électeurs à recourir au vote par correspondance afin de limiter les risques de contamination du virus. Cette possibilité de vote, déjà largement utilisée par les électeurs, serait en effet d'autant plus judicieuse lors du scrutin du 27 septembre car elle permet en effet de limiter tout risque de contamination du virus par rapport au dépôt personnel du bulletin de vote dans l'urne.

Eviter de consulter un médecin si son état est stable !

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre (>38), frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte

par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande à ce jour à toute personne revenant d'un voyage à l'étranger et qui présente des symptômes grippaux de rester chez elle durant une période des 7 jours suivant son retour.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle que, pour les **patients en bonne santé et dont l'état reste stable**, il n'est **pas utile de consulter un médecin** de manière à ne pas surcharger les cabinets médicaux. En revanche, les **personnes à risque de complications** (personnes souffrant de maladies chroniques, en particulier d'affections respiratoires, de maladies cardiovasculaires ou du métabolisme comme le diabète et d'affections rénales), de même que les femmes enceintes, les enfants en bas âge et les personnes de plus de 65 ans **sont vivement incitées à prendre contact par téléphone avec leur médecin en cas de symptômes**. Les **malades nécessitant un arrêt de travail** sont aussi **invités à téléphoner à leur médecin**.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:
Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique,
tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 15 septembre 2009